

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE CASTELGINEST (1)

~~AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)~~

Numéro SIRET : 21310116500016

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE
SAINT-ALBAN

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : Budget COMMUNAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	37
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	43
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	51
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	52
C3.2 - Liste des établissements publics créés	53
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	54
--	----

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 31116	COMMUNE DE CASTELGINEST Budget COMMUNAL	BP (projet de budget) 2021
---------------------	--	-------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	10 851
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	42
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
10 704 358,00	11 510 972,00	982,68	1 149,47

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	895,72	1 249,00
2	Produit des impositions directes/population	324,39	554,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	966,83	1 382,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	626,28	452,00
5	Encours de dette/population	499,66	918,00
6	DGF/population	93,54	186,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,67 %	59,30 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,61 %	97,90 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	64,78 %	25,17 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	51,68 %	67,10 %

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les Informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 799 412,00	10 499 412,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 300 000,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	11 799 412,00	11 799 412,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	6 943 557,04	6 252 243,29
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	388 600,05	730 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 349 913,80
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 332 157,09	7 332 157,09

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	19 131 569,09	19 131 569,09
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 655 975,00	0,00	2 752 000,00	0,00	2 752 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 610 000,00	0,00	5 800 000,00	0,00	5 800 000,00
014	Atténuations de produits	131 300,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
65	Autres charges de gestion courante	803 800,00	0,00	882 400,00	0,00	882 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 201 075,00	0,00	9 504 400,00	0,00	9 504 400,00
66	Charges financières	144 500,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	46 200,00	0,00	46 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00
022	Dépenses Imprévues	6 200,00		18 812,00	0,00	18 812,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 355 775,00	0,00	9 719 412,00	0,00	9 719 412,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 322 170,00		1 370 000,00	0,00	1 370 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	872 000,00		710 000,00	0,00	710 000,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 194 170,00		2 080 000,00	0,00	2 080 000,00
TOTAL		11 549 945,00	0,00	11 799 412,00	0,00	11 799 412,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 799 412,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	207 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	685 250,00	0,00	871 400,00	0,00	871 400,00
73	Impôts et taxes	6 938 065,00	0,00	6 953 652,00	0,00	6 953 652,00
74	Dotations et participations	1 922 019,00	0,00	2 032 760,00	0,00	2 032 760,00
75	Autres produits de gestion courante	476 500,00	0,00	473 100,00	0,00	473 100,00
Total des recettes de gestion courante		10 228 834,00	0,00	10 480 912,00	0,00	10 480 912,00
76	Produits financiers	170,00	0,00	120,00	0,00	120,00
77	Produits exceptionnels	12 200,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 241 204,00	0,00	10 491 032,00	0,00	10 491 032,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 741,00		8 380,00	0,00	8 380,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 741,00		8 380,00	0,00	8 380,00
TOTAL		10 249 945,00	0,00	10 499 412,00	0,00	10 499 412,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 300 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 799 412,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 071 620,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	111 894,38	50 182,53	103 100,00	0,00	153 282,53
204	Subventions d'équipement versées	110 000,00	0,00	90 084,00	0,00	90 084,00
21	Immobilisations corporelles	1 197 786,99	38 171,41	1 520 880,35	0,00	1 559 051,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	2 956,85	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
23	Immobilisations en cours	5 005 958,92	300 246,11	4 685 112,69	0,00	4 985 358,80
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 428 597,14	388 600,05	6 407 177,04	0,00	6 795 777,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	507 000,00	0,00	521 000,00	0,00	521 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 374,05	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
	Total des dépenses financières	512 374,05	0,00	528 000,00	0,00	528 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 940 971,19	388 600,05	6 935 177,04	0,00	7 323 777,09
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	8 741,00	0,00	8 380,00	0,00	8 380,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 741,00	0,00	8 380,00	0,00	8 380,00
	TOTAL	6 949 712,19	388 600,05	6 943 557,04	0,00	7 332 157,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 332 157,09
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 776 808,07	730 000,00	538 792,61	0,00	1 268 792,61
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 176 808,07	730 000,00	1 938 792,61	0,00	2 668 792,61
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	760 770,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	986 037,32	0,00	821 850,68	0,00	821 850,68
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	9 800,00	0,00	9 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	556 800,00	0,00	901 800,00	0,00	901 800,00
	Total des recettes financières	2 305 607,32	0,00	2 233 450,68	0,00	2 233 450,68
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 482 415,39	730 000,00	4 172 243,29	0,00	4 902 243,29
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	1 322 170,00	0,00	1 370 000,00	0,00	1 370 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	872 000,00	0,00	710 000,00	0,00	710 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 194 170,00	0,00	2 080 000,00	0,00	2 080 000,00

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	7 676 585,39	730 000,00	6 252 243,29	0,00	6 982 243,29

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					349 913,80
--	--	--	--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					7 332 157,09
---	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 071 620,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 752 000,00		2 752 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 800 000,00		5 800 000,00
014	Atténuations de produits	70 000,00		70 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	882 400,00		882 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	140 000,00	0,00	140 000,00
67	Charges exceptionnelles	46 200,00	0,00	46 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	10 000,00	710 000,00	720 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	18 812,00		18 812,00
023	Virement à la section d'investissement		1 370 000,00	1 370 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 719 412,00	2 080 000,00	11 799 412,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 799 412,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 380,00	8 380,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	521 000,00	0,00	521 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	153 282,53	0,00	153 282,53
204	Subventions d'équipement versées	90 084,00	0,00	90 084,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 559 051,76	0,00	1 559 051,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 8 000,00	0,00	8 000,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 985 358,80	0,00	4 985 358,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00		7 000,00
Dépenses d'investissement – Total		7 323 777,09	8 380,00	7 332 157,09

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 332 157,09
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	150 000,00		150 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	871 400,00		871 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 953 652,00		6 953 652,00
74	Dotations et participations	2 032 760,00		2 032 760,00
75	Autres produits de gestion courante	473 100,00	0,00	473 100,00
76	Produits financiers	120,00	0,00	120,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	8 380,00	18 380,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 491 032,00	8 380,00	10 499 412,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 300 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 799 412,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	500 000,00
13	Subventions d'investissement	1 268 792,61	0,00	1 268 792,61
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 800,00	0,00	9 800,00
28	Amortissement des immobilisations		710 000,00	710 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 370 000,00	1 370 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	901 800,00		901 800,00
Recettes d'investissement – Total		4 080 392,61	2 080 000,00	6 160 392,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	349 913,80
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	821 850,68
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 332 157,09
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liés à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 655 975,00	2 752 000,00	0,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	406 200,00	539 500,00	0,00
60611	Eau et assainissement	37 900,00	35 770,00	0,00
60612	Energie - Electricité	447 980,00	400 990,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	60,00	0,00
60622	Carburants	21 985,00	23 000,00	0,00
60623	Alimentation	5 295,00	4 320,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 365,00	5 195,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	60 790,00	55 000,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	45 550,00	46 150,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	3 100,00	0,00
60636	Vêtements de travail	14 250,00	13 950,00	0,00
6064	Fournitures administratives	26 380,00	22 950,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 875,00	2 725,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	47 295,00	50 130,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	37 420,00	38 790,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	322 786,00	327 499,00	0,00
6125	Crédit-bail immobilier	421 000,00	421 000,00	0,00
6132	Locations Immobilières	40 000,00	38 500,00	0,00
6136	Locations mobilières	8 070,00	9 050,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	750,00	750,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	2 500,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	43 600,00	56 750,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 600,00	5 600,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	35 730,00	24 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	800,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	70 000,00	90 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	23 250,00	37 550,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 270,00	6 570,00	0,00
6156	Maintenance	86 395,00	103 480,00	0,00
6161	Multirisques	20 050,00	20 150,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	13 650,00	16 600,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	6 104,00	8 420,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	33 150,00	30 000,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	150,00	200,00	0,00
6188	Autres frais divers	16 570,00	16 180,00	0,00
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	150,00	110,00	0,00
6226	Honoraires	46 170,00	24 650,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	19 500,00	26 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	14 300,00	18 100,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	80 710,00	56 810,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	960,00	3 660,00	0,00
6237	Publications	15 000,00	15 300,00	0,00
6241	Transports de biens	4 710,00	710,00	0,00
6247	Transports collectifs	24 090,00	18 250,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	850,00	850,00	0,00
6256	Missions	300,00	600,00	0,00
6257	Réceptions	900,00	900,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	17 900,00	17 500,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	33 535,00	36 260,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	5 150,00	2 650,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 790,00	7 990,00	0,00
63512	Taxes foncières	68 000,00	63 300,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	381,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	750,00	750,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 610 000,00	5 800 000,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	1 500,00	0,00
6331	Versement mobilité	62 653,40	65 500,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 785,60	35 000,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	61 457,40	64 100,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	9 390,35	10 200,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 411 306,80	2 441 390,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	37 972,60	42 000,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	355 887,05	365 000,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 085 058,65	1 171 000,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	679 051,70	700 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	718 325,45	733 000,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	46 311,00	50 000,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	75 000,00	71 220,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie	11 300,00	12 200,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	35 000,00	37 890,00	0,00
014	Atténuations de produits	131 300,00	70 000,00	0,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	61 300,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	70 000,00	70 000,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	803 800,00	882 400,00	0,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 200,00	2 200,00	0,00
6531	Indemnités	140 500,00	146 000,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	500,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	9 500,00	8 000,00	0,00
6535	Formation	3 000,00	25 500,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	1 700,00	0,00
6542	Créances éteintes	500,00	1 500,00	0,00
65548	Autres contributions	185 000,00	184 000,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 000,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	12 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	114 600,00	161 000,00	0,00
657364	Subv. fonct. Etabl. Industriel, commerc	0,00	33 000,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	130 000,00	130 000,00	0,00
65888	Autres	198 000,00	209 000,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		9 201 075,00	9 504 400,00	0,00
66	Charges financières (b)	144 500,00	140 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	151 713,00	147 295,17	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 213,00	-7 295,17	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	46 200,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	3 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 500,00	1 500,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	40 700,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	1 000,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	10 000,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	10 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	6 200,00	18 812,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 355 775,00	9 719 412,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 322 170,00	1 370 000,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	872 000,00	710 000,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	871 922,09	710 000,00	0,00
6871	Dot. amort. exceptionnels Immos	77,91	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 194 170,00	2 080 000,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 194 170,00	2 080 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 549 945,00	11 799 412,00	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 799 412,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	41 740,37
Montant des ICNE de l'exercice N-1	49 035,54
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 295,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2021

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	207 000,00	150 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	207 000,00	150 000,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	685 250,00	871 400,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	5 000,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	8 400,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	100,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	40 500,00	20 000,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	500,00	500,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	3 300,00	96 000,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	280 000,00	205 000,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	272 700,00	395 000,00	0,00
70688	Autres prestations de services	500,00	10 500,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immubles)	4 400,00	900,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , règles	40 000,00	115 000,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	40 250,00	15 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 938 065,00	6 953 652,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	3 517 000,00	3 520 000,00	0,00
73211	Atribution de compensation	2 023 465,00	1 990 652,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	1 025 000,00	1 065 000,00	0,00
7336	Droits de place	10 000,00	5 000,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	13 000,00	13 000,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	349 600,00	360 000,00	0,00
74	Dotations et participations	1 922 019,00	2 032 760,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	824 044,00	820 000,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	111 973,00	100 000,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	97 002,00	95 000,00	0,00
74718	Autres participations Etat	21 000,00	1 000,00	0,00
7473	Participat° Départements	30 000,00	31 000,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	10 000,00	6 500,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	701 700,00	800 000,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	1 300,00	0,00	0,00
748311	Compens. pertes bases imposition CET	2 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 000,00	5 000,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	100 000,00	150 000,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	18 000,00	24 260,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	476 500,00	473 100,00	0,00
752	Revenus des Immeubles	475 000,00	472 000,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 500,00	1 100,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		10 228 834,00	10 480 912,00	0,00
76	Produits financiers (b)	170,00	120,00	0,00
761	Produits de participations	20,00	20,00	0,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	150,00	100,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	12 200,00	10 000,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	12 200,00	10 000,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		10 241 204,00	10 491 032,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	8 741,00	8 380,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	8 741,00	8 380,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 741,00	8 380,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 249 945,00	10 499 412,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 300 000,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 799 412,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	111 894,38	103 100,00	0,00
202	Frais réallsat° documents urbanisme	2 400,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	65 300,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	44 194,38	53 100,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	50 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	110 000,00	90 084,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	109 000,00	85 084,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 197 786,99	1 520 880,35	0,00
2111	Terrains nus	263 710,51	544 186,50	0,00
2115	Terrains bâtis	280 000,00	80 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	66 187,11	80 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	10 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	252 070,40	331 963,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	57 282,32	113 124,60	0,00
2184	Mobilier	70 385,86	62 912,25	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	208 150,79	298 694,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	2 956,85	8 000,00	0,00
2261	Oeuvres et objets d'art (affectation)	2 956,85	8 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 005 958,92	4 685 112,69	0,00
2313	Constructions	3 840 351,29	3 669 453,19	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 165 607,63	1 015 659,50	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 428 597,14	6 407 177,04	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	507 000,00	521 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	490 532,50	504 532,50	0,00
16871	Dette - Etat et établissements nationaux	16 467,50	16 467,50	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 374,05	7 000,00	0,00
Total des dépenses financières		512 374,05	528 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 940 971,19	6 935 177,04	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	8 741,00	8 380,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	8 741,00	8 380,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	293,00	443,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	2 998,48	2 897,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	4 356,00	4 356,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 093,00	684,00	0,00
13938	Sub. transf cpte résult. Autres fonds	0,52	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 741,00	8 380,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 949 712,19	6 943 557,04	0,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	388 600,05
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 332 157,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2021

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 776 808,07	538 792,61	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	541 250,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	362 986,07	316 714,61	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	207 572,00	12 078,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	600 000,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	65 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	210 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 176 808,07	1 938 792,61	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 746 807,32	1 321 850,68	0,00
10222	FCTVA	760 770,00	500 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	986 037,32	821 850,68	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	9 800,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	2 000,00	9 800,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	556 800,00	901 800,00	0,00
Total des recettes financières		2 305 607,32	2 233 450,68	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 482 415,39	4 172 243,29	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 322 170,00	1 370 000,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	872 000,00	710 000,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	5 897,91	3 357,00	0,00
28031	Frais d'études	19 091,00	12 291,80	0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	14 846,11	56,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtlments, installations	184 311,05	17 110,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	80,00	296,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	22 883,55	34 928,14	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 854,69	12 139,06	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 237,88	6 508,28	0,00
281311	Hôtel de ville	2 116,09	2 172,09	0,00
281312	Bâtlments scolaires	83 781,26	84 005,26	0,00
281316	Equipements de cimetière	18 206,20	18 318,20	0,00
281318	Autres bâtlments publics	68 798,13	86 525,20	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	66 227,32	73 768,41	0,00
28138	Autres constructions	33 674,15	16 227,08	0,00
28152	Installations de voirie	2 177,03	2 291,64	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	502,30	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	316,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	19 524,37	18 943,75	0,00
28182	Matériel de transport	47 811,85	71 745,60	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	83 425,43	62 461,92	0,00
28184	Mobilier	52 654,43	50 172,47	0,00
28185	Cheptel	120,00	176,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	131 281,55	135 687,80	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 194 170,00	2 080 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 194 170,00	2 080 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 676 585,39	6 252 243,29	0,00

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			730 000,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			349 913,80
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			7 332 157,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DÉTAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	518 000	392 350	71 418	1 108 053	87 100	1 038 715	0	13 234	6 500	3 699 808	0	6 935 177
- Equipements municipaux (2)		387 350	71 418	1 108 053	87 100	1 020 715	0	13 234	6 500	3 614 724	0	6 309 093
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		5 000	0	0	0	8 000	0	0	0	85 084	0	98 084
- Opérations financières	518 000											518 000
Dépenses d'ordre	6 023											6 380
Total dépenses de l'exercice	524 023	392 350	71 568	1 108 988	87 100	1 038 715	0	14 506	6 500	3 699 808	0	6 943 557
RAR N-1 et reports	0	46 332	57 564	31 160	9 512	30 288	2 256	1 305	0	210 184	0	388 600
Total cumulé dépenses d'investissement	524 023	438 682	129 131	1 140 148	96 612	1 069 003	2 256	15 811	6 500	3 909 992	0	7 332 157
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 495 740	82 797	5 728	353 117	742	28 895	1 635	3 372	314	1 279 903	0	6 252 243
RAR N-1 et reports	349 914	0	0	630 000	0	100 000	0	0	0	0	0	1 079 914
Total cumulé recettes d'investissement	4 845 654	82 797	5 728	983 117	742	128 895	1 635	3 372	314	1 279 903	0	7 332 157

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 613 210	2 753 323	522 753	1 591 160	106 995	1 397 113	291 201	762 629	433 135	1 322 480	5 412	11 799 412
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 613 210	2 753 323	522 753	1 591 160	106 995	1 397 113	291 201	762 629	433 135	1 322 480	5 412	11 799 412
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 658 795	264 760	150	257 435	1 450	572 500	116 100	591 272	27 000	9 850	100	10 499 412
RAR N-1 et reports	1 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000
Total cumulé recettes de fonctionnement	9 958 795	264 760	150	257 435	1 450	572 500	116 100	591 272	27 000	9 850	100	11 799 412

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^e publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		524 023	438 682	129 131	1 140 148	96 612	1 069 003	2 256	15 811	6 500	3 909 992	0	7 332 157
Dépenses réelles		518 000	438 682	128 981	1 139 213	96 612	1 069 003	2 256	14 639	6 500	3 909 992	0	7 323 777
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	7 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	511 000	0	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0	521 000
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	86 735	0	1 547	0	300	0	0	0	64 700	0	153 283
204	Subventions d'équipement versées	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	85 084	0	90 084
21	Immobilisations corporelles	0	179 250	72 978	75 076	12 209	40 848	0	14 468	6 500	1 157 724	0	1 559 052
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	8 000	0	0	0	0	0	8 000
23	Immobilisations en cours	0	167 696	56 004	1 062 590	84 403	1 009 854	2 256	72	0	2 602 484	0	4 985 359
26	Participat ^e et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		6 023	0	150	935	0	0	0	1 272	0	0	0	8 380
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	6 023	0	150	935	0	0	0	1 272	0	0	0	8 380
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		4 495 740	82 797	5 728	983 117	742	128 895	1 635	3 372	314	1 279 903	0	6 982 243
Recettes réelles		2 731 651	0	0	946 715	0	112 078	0	0	0	1 111 800	0	4 902 243
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	901 800	0	901 800
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 321 851	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 321 851
13	Subventions d'investissement	0	0	0	946 715	0	112 078	0	0	0	210 000	0	1 268 793

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	9 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 800
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 764 089	82 797	5 728	36 402	742	16 817	1 635	3 372	314	168 103	0	2 080 000
021	Virement de la sect* de fonctionnement	1 370 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 370 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	394 089	82 797	5 728	36 402	742	16 817	1 635	3 372	314	168 103	0	710 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 613 210	2 753 323	522 753	1 591 160	106 995	1 397 113	291 201	762 629	433 135	1 322 480	5 412	11 799 412
Dépenses réelles		850 225	2 670 295	517 016	1 554 300	106 067	1 380 036	289 445	759 192	432 700	1 154 724	5 412	9 719 412
011	Charges à caractère général	89 000	526 131	62 320	599 360	51 075	180 249	6 320	119 890	432 700	674 955	0	2 752 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	348 213	1 788 311	454 179	954 940	21 992	987 257	120 625	639 302	0	479 769	5 412	5 800 000
014	Atténuations de produits	70 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000
022	Dépenses imprévues	18 812	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 812
65	Autres charges de gestion courante	172 700	311 153	517	0	33 000	202 530	162 500	0	0	0	0	882 400
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	140 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 000
67	Charges exceptionnelles	1 500	44 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 200
68	Dot. aux amortissements et provisions	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
Dépenses d'ordre		1 762 985	83 028	5 737	36 860	928	17 077	1 756	3 437	435	167 756	0	2 080 000
023	Virement à la section d'investissement	1 370 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 370 000
042	Opérat* ordre transfert entre sections	392 985	83 028	5 737	36 860	928	17 077	1 756	3 437	435	167 756	0	710 000
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 658 795	264 760	150	257 435	1 450	572 500	116 100	591 272	27 000	9 850	100	10 499 412
Recettes réelles		8 652 772	264 760	0	256 500	1 450	572 500	116 100	590 000	27 000	9 850	100	10 491 032
013	Atténuations de charges	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
70	Produits des services, du domaine, vente	75 000	15 500	0	250 000	1 450	190 500	115 000	200 000	15 000	8 850	100	871 400
73	Impôts et taxes	6 947 652	5 000	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	6 953 652
74	Dotations et participations	1 170 000	84 260	0	6 500	0	382 000	0	390 000	0	0	0	2 032 760
75	Autres produits de gestion courante	460 000	0	0	0	0	0	1 100	0	12 000	0	0	473 100
76	Produits financiers	120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120
77	Produits exceptionnels	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		6 023	0	150	935	0	0	0	1 272	0	0	0	8 380
042	Opérat° ordre transfert entre sections	6 023	0	150	935	0	0	0	1 272	0	0	0	8 380
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 154 898,03									
1641 Emprunts en euros (total)					9 154 898,03									
022342000230025	CAISSE CREDIT MUTUEL DE CASTELGINEST	10/12/2003	23/12/2003	15/12/2004	350 000,00	F		4,400	4,400		A	X Echéance constante		A-1
106072400	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	18/12/2003	23/12/2003	15/12/2004	750 000,00	F		4,620	4,627		A	X Echéance constante		A-1
111297800	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	13/07/2004	28/12/2004	05/01/2006	300 000,00	F		4,250	4,662		A	X Echéance constante		A-1
576160000	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	29/05/2000	18/05/2001	15/05/2002	304 898,03	F		5,660	5,663		A	X Echéance constante		A-1
8399281	Agence CAISSE D'EPARGNE MIDI-PYRENEES	13/06/2013	13/09/2013	05/01/2014	500 000,00	F		4,000	4,061		T	X Echéance constante	O	A-1
MIN224170EUR	SA CREDIT LOCAL DE FRANCE	07/10/2004	24/11/2004	01/04/2005	384 000,00	F		4,590	4,690		A	X Echéance constante		A-1
MON 501985EUR	SA LA BANQUE POSTALE	11/12/2014	18/12/2014	01/04/2015	600 000,00	F		2,490	2,517		T	X Echéance constante		A-1
MON223638EUR	SA CREDIT LOCAL DE FRANCE	10/09/2004	17/09/2004	01/01/2005	166 000,00	F		4,690	4,690		A	X Echéance constante		A-1
MON503883EUR	SA LA BANQUE POSTALE	25/06/2015	03/08/2015	01/12/2015	600 000,00	F		1,680	1,692		T	X Echéance constante		A-1
MON527701EUR	SA LA BANQUE POSTALE	30/07/2019	19/08/2019	01/12/2019	1 000 000,00	F		0,990	0,996		T	X Echéance constante		A-1
MON535628EUR	SA LA BANQUE POSTALE	29/10/2020	29/10/2020	01/02/2021	1 400 000,00	F		0,820	0,827		T	X Echéance constante		A-1
T02RTW016PR	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	13/07/2004	23/12/2005	05/03/2006	400 000,00	F		3,650	3,657		A	X Echéance constante		A-1
T08CWF014PR	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	15/10/2007	29/11/2007	05/10/2008	400 000,00	F		4,900	5,445		A	X Echéance constante		A-1
T08CXH011PR	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	26/11/2007	17/12/2007	25/11/2008	900 000,00	F		4,900	4,936		A	X Echéance constante		A-1
T1BNKG011PR	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	03/11/2008	30/12/2008	05/03/2009	700 000,00	F		5,100	5,669		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
T1ELGA011PR	Agence CAISSE REGIO.CREDIT AGRICOLE	22/10/2009	31/12/2009	25/06/2010	400 000,00	F		4,500	5,070		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					169 350,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					169 350,00									
20030197	CAISSE CAF	01/01/2004	01/01/2004	01/10/2005	129 350,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
2018536	CAISSE CAF	16/01/2019	01/02/2019	01/06/2019	20 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		F-6

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018539	CAISSE CAF	21/12/2018	08/01/2019	01/06/2019	20 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
Total général					9 324 248,03									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 375 961,32					504 315,22	138 030,88	0,00	41 740,37
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 375 961,32					504 315,22	138 030,88	0,00	41 740,37
022342000230025		0,00	A-1	73 464,30	2,92	F		4,400	23 441,58	3 232,43	0,00	97,82
106072400		0,00	A-1	159 787,94	2,92	F		4,627	50 875,98	7 382,20	0,00	223,63
111297800		0,00	A-1	99 757,95	4,00	F		4,662	18 326,24	4 239,71	0,00	3 422,39
576160000		0,00	A-1	24 468,52	0,33	F		5,663	24 468,52	1 384,91	0,00	0,00
8399281		0,00	A-1	367 967,75	12,75	F		4,061	22 046,97	14 390,75	0,00	3 305,47
MIN224170EUR		0,00	A-1	103 591,47	3,25	F		4,690	24 145,48	4 858,44	0,00	2 794,52
MON 501985EUR		0,00	A-1	456 815,39	14,00	F		2,517	27 055,46	11 123,38	0,00	2 675,26
MON223638EUR		0,00	A-1	44 839,27	3,00	F		4,690	10 451,34	2 102,96	0,00	1 612,79
MON503883EUR		0,00	A-1	406 926,99	9,67	F		1,692	38 741,81	6 593,15	0,00	515,46
MON527701EUR		0,00	A-1	943 125,57	18,67	F		0,996	46 008,39	9 166,49	0,00	740,12
MON535628EUR		0,00	A-1	1 400 000,00	19,83	F		0,827	64 686,97	11 823,54	0,00	1 824,93
T02RTW016PR		0,00	A-1	124 683,41	4,17	F		3,657	23 181,53	4 550,94	0,00	3 046,18
T08CWF014PR		0,00	A-1	184 823,12	6,75	F		5,445	22 769,10	9 056,33	0,00	1 896,93
T08CXH011PR		0,00	A-1	415 852,05	6,83	F		4,936	51 230,49	20 376,75	0,00	1 786,65
T1BNKG011PR		0,00	A-1	350 884,13	7,17	F		5,669	36 614,01	17 895,09	0,00	13 178,40
T1ELGA011PR		0,00	A-1	218 973,46	8,42	F		5,070	20 271,35	9 853,81	0,00	4 619,82
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		45 870,00					16 467,50	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		45 870,00					16 467,50	0,00	0,00	0,00
20030197		0,00	A-1	25 870,00	3,75	F		0,000	6 467,50	0,00	0,00	0,00
2018536		0,00	F-6	10 000,00	1,42	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2018539		0,00	A-1	10 000,00	1,42	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 421 831,32					520 782,72	138 030,88	0,00	41 740,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
2018536	CAISSE CAF	20 000,00	10 000,00	6	4,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,18
TOTAL (F)		20 000,00	10 000,00						0,00			0,00	0,00	0,18
TOTAL GENERAL		20 000,00	10 000,00						0,00			0,00	0,00	0,18

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 411 831,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						0,18
	Montant en euros						10 000,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Aménagement de terrains	25	28/04/1997
L	Appareils de chauffage	10	28/04/1997
L	Appareils de levage Ascenseur	20	28/04/1997
L	Bâtiments legers Abris	10	28/04/1997
L	Camions	5	28/04/1997
L	Coffre fort	25	28/04/1997
L	Equipement cuisine	10	28/04/1997
L	Equipement garage atelier	10	28/04/1997
L	Equipement sportif	10	28/04/1997
L	Installation de voirie	25	28/04/1997
L	Installation téléphonique électrique	15	28/04/1997
L	Logiciels	2	28/04/1997
L	Matériel classique	6	28/04/1997
L	Matériel de bureau	5	28/04/1997
L	Matériel informatique	4	28/04/1997
L	Mobilier	10	28/04/1997
L	Plantations	15	28/04/1997
L	Voitures	5	28/04/1997
L	Bâtiments com. productifs de revenus neufs	30	23/10/2007
L	Bâtiments communaux productifs de revenus oc	25	23/10/2007
L	Panneaux photovoltaïque	5	22/01/2009
L	Panneaux photovoltaïque	5	22/01/2009
L	Pass Foncier	5	12/10/2010
L	Pass Foncier	5	12/10/2010
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	15	13/12/2017
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	13/12/2017
L	2041583	15	12/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		536 380,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		521 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	504 532,50	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	16 467,50	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 380,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	8 380,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	536 380,00	388 600,05	0,00	924 980,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 491 600,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		509 800,00	0,00
10222	FCTVA	500 000,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	9 800,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 981 800,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	3 357,00	0,00
28031	Frais d'études	12 291,80	0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	56,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	17 110,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	296,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	34 928,14	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	12 139,06	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 508,28	0,00
281311	Hôtel de ville	2 172,09	0,00
281312	Bâtiments scolaires	84 005,26	0,00
281316	Equipements de cimetière	18 318,20	0,00
281318	Autres bâtiments publics	86 525,20	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	73 768,41	0,00
28138	Autres constructions	16 227,08	0,00
28152	Installations de voirie	2 291,64	0,00
281533	Réseaux câblés	502,30	0,00
28158	Autres Installat°, matériel et outillage	316,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	18 943,75	0,00
28182	Matériel de transport	71 745,60	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	62 461,92	0,00
28184	Mobilier	50 172,47	0,00
28185	Cheptel	176,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	135 687,80	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	901 800,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 370 000,00	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
---------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	3 491 600,00	730 000,00	349 913,80	821 850,68	5 393 364,48
---	--------------	------------	------------	------------	--------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	924 980,05
Ressources propres disponibles	IV	5 393 364,48
Solde	V = IV - II (6)	4 468 384,43

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					238 482,66	142 055,15											1 959,67	9 783,14
COMMUNE DE CASTELGINEST	2010	C	Résidence la Tour Totier	SOCIETE CONFIANCE ELECTRO. EUROPEENNE	101 604,83	49 465,34	9,00	T	F	0,640	F	0,640	-				303,75	5 347,64
COMMUNE DE CASTELGINEST	2007	X Echéance progressive	REGROUP CT 0472 955.0472941.919387	SOCIETE CONFIANCE ELECTRO. EUROPEENNE	136 877,83	92 589,81	15,83	S	F	1,810	F	1,810	-				1 655,92	4 435,50
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 627 800,12	1 354 914,86											57 985,54	92 758,34
HLM ATLANTIQUE	2000	X Echéance progressive	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS PLA 99002	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	564 061,36	284 294,80	9,92	A	R	progressif	3,800	R	progressif	3,800	-	progressif	10 803,20	20 408,53
HLM ATLANTIQUE	2000	X Echéance progressive	CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS CITE "LES CAPITELLES" 99001	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	564 061,36	295 781,25	9,92	A	R	progressif	4,300	R	progressif	4,300	-	progressif	12 718,59	20 625,79
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT°DU MAS DE PONTE DI 01001	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	255 500,50	141 040,66	12,50	A	R	progressif	3,800	R	progressif	3,800	-	progressif	5 359,55	8 579,91

COMMUNE DE CASTELGINEST - Budget COMMUNAL - BP (projet de budget) - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT*DU MAS DE PONTE DI PIAVE/AVENUE DU 01002	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	14 176,01	11 588,94	30,50	A	R	progressif	3,800	R	progressif	3,800	-	progressif	440,38	200,50
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT*DU MAS DE PONTE DI PIAVE/AV. DU PIREE /LE LYS 01003	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	579 072,32	330 872,26	12,50	A	R	progressif	4,300	R	progressif	4,300	-	progressif	14 227,51	19 464,74
HLM S.F.H.E GROUPE ARCADE	2002	X Echéance progressive	CONSTRUCT*DU MAS DE PONTE DI PIAVE/AV DU PIREE LYS BLANC 01004	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	47 411,98	39 753,50	29,50	A	R	progressif	4,300	R	progressif	4,300	-	progressif	1 709,40	629,46
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL GROUPE SCIC	1997	X Echéance progressive	LOGEMENTS RUE CASTELVIEIL 95001	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	46 381,09	13 070,35	6,42	A	R	progressif	4,300	R	progressif	4,300	-	progressif	562,03	1 924,32
NOUVEAU LOGIS MERIDIONAL GROUPE SCIC	1997	X Echéance progressive	LOGEMENTS RUE 95002	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	416 729,95	162 680,01	7,42	A	R	progressif	4,800	R	progressif	4,800	-	progressif	7 808,64	17 693,88
PATRIMOINE S.A LANGUEDOCIENNE D'HLM	1996	X Echéance progressive	31 LOGEMENTS RUE DES ECOLES 95003	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	85 371,45	44 991,27	14,83	A	R	progressif	5,800	R	progressif	5,800	-	progressif	2 609,49	1 919,28
PATRIMOINE S.A LANGUEDOCIENNE D'HLM	1996	X Echéance progressive	4 LOGEMENTS RUE DES 95004	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	11 433,68	4 207,31	6,42	A	R	progressif	4,800	R	progressif	4,800	-	progressif	201,95	508,77
PROMOLOGIS GROUPE	1995	X Echéance progressive	LOGEMENT 5 ALLEE DE 94001	SA CAISSE D'EPARGNE TLSE	43 600,42	26 634,51	18,83	A	R	progressif	5,800	R	progressif	5,800	-	progressif	1 544,80	803,06
TOTAL GENERAL					2 866 282,78	1 496 970,01											59 945,21	102 541,48

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	102 541,48
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	102 541,48
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 491 032,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,98

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	21	SUBVENTIONS	Association SC CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS CASTEL	Association	360,00
6574	22	SUBVENTIONS	Association D LA DOLCE VITA	Association	877,00
6574	23	SUBVENTIONS	Association DONNEURS DE SANG BENEVOLES CASTELGINEST	Association	350,00
6574	24	SUBVENTIONS	Association S ECOLE DE PETANQUE BUFFEBIAU CBB	Association	180,00
6574	26	SUBVENTIONS	Association SC CONSEIL PARENTS D ELEVES BUFFEBIAU	Association	103,84
6574	28	SUBVENTIONS	Association SC CONSEIL LOCAL DES PARENTS D ELEVES FCPE DU CJM	Association	50,46
6574	29	SUBVENTIONS	Association D FOYER DES JEUNES D'EDUCATION PERMANENTE	Association	455,00
6574	30	SUBVENTIONS	Association D FNATH Aldes Ponctuelles	Association	99,00
6574	31	SUBVENTIONS	Association S UNION SPORTIVE DE CASTELGINEST FOOTBALL	Association	21 150,00
6574	32	SUBVENTIONS	Association SC FOYER SOCIO EDUCAT.COOPERATIF	Association	1 296,00
6574	33	SUBVENTIONS	Association SC GROUPEMENT DE PARENTS D'ELEVES	Association	257,31
6574	34	SUBVENTIONS	Association S GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	229,00
6574	35	SUBVENTIONS	Association C MUSICALE DES GENETS	Association	2 600,00
6574	37	SUBVENTIONS	Association S JUDO CLUB DE CASTELGINEST	Association	207,00
6574	38	SUBVENTIONS	Association S KARATE CLUB	Association	207,00
6574	41	SUBVENTIONS	Association S CLUB BOULISTE BUFFEBIAU	Association	455,00
6574	42	SUBVENTIONS	Association PREVENTION ROUTIERE	Association	99,00
6574	44	SUBVENTIONS	Association ASSO ROCK ET DANSE	Association	306,00
6574	47	SUBVENTIONS	Association D SECOURS CATHOLIQUE	Association	198,00
6574	48	SUBVENTIONS	Association S KORYO DOJANG TAEKWONDO	Association	450,00
6574	49	SUBVENTIONS	Association S TENNIS CLUB CASTELGINEST	Association	963,00
6574	50	SUBVENTIONS	Association S TENNIS DE TABLE CASTELGINEST	Association	302,00
6574	52	SUBVENTIONS	Association S UNSS	Association	1 080,00
6574	54	SUBVENTIONS	Association S LES VOLANTS DE CASTEL	Association	400,00
6574	55	SUBVENTIONS	Association D WAKABA	Association	180,00
6574	00	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	Mairie CASTELGINEST	Commune	52 583,39
6574	01	SUBVENTIONS	Association D A.C.C.A DE CASTELGINEST	Association	455,00
6574	03	SUBVENTIONS	Association AGIR POUR LES ANIMAUX	Association	37 480,00
6574	62	SUBVENTIONS	Association TEAM 2R	Association	180,00
6574	04	SUBVENTIONS	Association S GARONNE D'AIKIDO TRADITIONNEL	Association	207,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	05	SUBVENTIONS	Association C ALLIANCE FRANCO ITALIENNE DE MIDI PYRENEES	Association	450,00
6574	07	SUBVENTIONS	Association D ARTC TOULOUSE	Association	135,00
6574	08	SUBVENTIONS	Association D PERSONNEL COMMUNAL DE CASTELGINEST	Association	135,00
6574	10	SUBVENTIONS	Association CAPITOLE VELO CLUB CASTELGINEST	Association	495,00
6574	11	SUBVENTIONS	Association C CASTEL'ACADEMIE	Association	900,00
6574	12	SUBVENTIONS	Association C CASTEL ARTS	Association	445,00
6574	13	SUBVENTIONS	Association C CASTEL CANTO	Association	963,00
6574	40	SUBVENTIONS	Association MJC CASTELGINEST	Association	530,00
6574	14	SUBVENTIONS	Association NORD EN VIE	Association	99,00
6574	36	SUBVENTIONS	Association LES POTAGES DE CASTELGINEST	Association	100,00
6574	16	SUBVENTIONS	Association LES CHEVEUX D'ARGENT	Association	300,00
6574	17	SUBVENTIONS	Association C COMITE DE SOUTIEN JUMELAGE CASTELGINEST PONTE	Association	963,00
6574	19	SUBVENTIONS	Association LES COMPAGNONS DE L'ARC	Association	455,00
6574	20	SUBVENTIONS	Association D CRISTAL DE ROCHE	Association	270,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
03/2017 COMPLEXE SPORTIF	9 396 663,00	0,00	9 396 663,00	2 375 650,00	1 000 000,00	1 200 000,00	4 821 013,00
02/2017 EPC	3 704 000,00	0,00	3 704 000,00	2 608 835,00	1 095 165,00	0,00	0,00
01/2020 NOUVELLE ECOLE MUSIQUE	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00	180 000,00	1 000 000,00	70 000,00	0,00
02/2020 EPB	2 710 000,00	0,00	2 710 000,00	70 000,00	700 000,00	1 200 000,00	740 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
Directeur général des services		1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		51,00	2,00	53,00	43,00	0,00	43,00
Adjoint Administratif Principal de 1 ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Administratif Principal de 2 ème Classe	C	24,00	0,00	24,00	18,00	0,00	18,00
Adjoint Administratif Territorial	C	8,00	2,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
DGS (10 000, 20 000 habitants)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGSA (10 000 à 20 000 hab)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		35,00	10,00	45,00	32,00	0,20	32,20
Adjoint technique principal 1 ere classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2 è classe	C	7,00	2,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique territorial	C	15,00	8,00	23,00	19,00	0,00	19,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principale	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adj tech	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	0,20
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles 1 ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles 2 ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur jeune enfant	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur principal jeune enfant	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		12,00	1,00	13,00	12,00	0,00	12,00
ATSEM principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principale de 1er classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principale de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur jeunes enfants	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Puéricultrice de classe supérieure	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur des activités physique et sportive 2 ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	10,00	12,00	4,00	0,00	4,00
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	B	1,00	7,00	8,00	3,00	0,00	3,00
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant enseignement artistique	B	1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		12,00	1,00	13,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'animation territorial	C	6,00	1,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		13,00	0,00	13,00	9,00	0,00	9,00
Brigadier chef principal	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Chef de de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de de service de police municipale principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien - Brigadier	C	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		126,00	24,00	150,00	119,00	0,20	111,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
adj tech	C	TECH	354	0,00	A art 21 loi 2012	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjt ter animation	C	ANIM	354	0,00	A art 3-b	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	354	0,00	A art 3-3-2	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	354	0,00	A art 3-a	CDD
Assist en art	B	CULT	372	0,00	A art 3-a	CDD
Assist ens art Pal 1CI	B	CULT	604	0,00	A art 3-a	CDD
Assist ens art Pal 2CI	B	CULT	389	0,00	A art 3-a	CDD
Auxiliaire puér Pal 2CI	C	MS	356	0,00	A art 3-a	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	896	0,00	A art 110	CDD
Technicien	B	TECH	431	0,00	A art 3-a	CDD
Technicien Pal 1CL	B	TECH	707	0,00	A art 3-3-2	CDD
Technicien Pal 2CI	B	TECH	429	0,00	A art 3-2	CDD
adj adm	C	ADM	324	0,00	A art 3-a	CDD
adj tech	C	TECH	354	0,00	A art 3-3-2	CDD
adj tech	C	TECH	354	0,00	A art 3-b	CDD
adj tech	C	OTR	354	0,00	A art 3-1	CDD
adj tech	C	TECH	354	0,00	A art 3-1	CDD
adj tech	C	TECH	354	0,00	A art 3-a	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2021 - GESTION ET EXPLOITATION DU CINEMA LE CASTELIA - DCM 2020/142	VEO CINEMAS	SARL VEO CINEMAS	Société Française	0,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
TOULOUSE METROPOLE		TFA	
Autres organismes de regroupement			
SDEHG		SFP	153 100,00
SYNDICAT DE L'HERSAIN PISCINE INTERCOMMUNALE		SFP	208 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	9 825 000,00	1,02	38,71	104,27	3 803 258,00	106,34
TFPNB	24 100,00	-0,86	69,55	-5,23	16 762,00	-6,04
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	9 849 100,00	1,01			3 820 020,00	105,26